



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Guerlédan

Autres communes :

PDA

Appellation : Croix du Sénéchal

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : Arrêté préfectoral le 02/12/2014

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.